



Association
de l'industrie électrique
du Québec

**Demande de renseignement de l'AIEQ
à Hydro-Québec Distribution**

**Dossier R-3573-2005
Demande d'approbation d'une entente d'intégration éolienne**

Le 26 octobre 2005

Question 1

Référence HQD-2, Document 1 page 11

En vertu de ce service (Service d'équilibrage Éolien), la valeur absolue de la somme quotidienne des écarts, pour chacune des heures de la journée, sera facturée mensuellement par Hydro-Québec Production au Distributeur.

Est-ce que la valeur absolue est appliquée à la somme algébrique des 24 données horaires d'un jour ou plutôt est-ce que la valeur absolue est appliquée à la somme algébrique de toutes les données horaires d'un mois ? Prière, s'il vous plait, d'illustrer le calcul par un exemple et de donner la formule mathématique qui s'appliquera.

Question 2

Référence HQD-2, Document 1 page 11

Ainsi, le Distributeur ne fera face à des coûts que dans le cas où les écarts seront systématiquement positifs ou négatifs. Les écarts cumulés devraient être assez faibles s'il n'y a pas de biais systématique dans la prévision de très court terme des livraisons des éoliennes.

Doit-on comprendre que ce biais systématique devrait se produire au cours d'une même journée ou, au contraire, être constaté dans le même sens (positif ou négatif) systématiquement au cours de chaque journée d'un même mois?

Question 3

BPA, pour calculer le «Imbalance Charge», donne l'opportunité au « project operator», dans notre cas Hydro-Québec Distribution, de corriger sa prévision du Day Head 30 minutes avant l'heure.

Pourquoi n'a-t-on pas pu en arriver à cette même clause?

A-t-on des connaissances suffisantes sur les vents qui nous permettent de pouvoir prévoir avec assez de précision la production éolienne 4 heures à l'avance?

Question 4

Advenant que le ou les fournisseurs de l'énergie éolienne engagés dans les contrats totalisant 990 MW ne soient pas en mesure d'effectuer leur livraison respective au facteur d'utilisation spécifié au contrat, est-ce que le Distributeur serait compensé pour ce défaut de livraison ? Si oui, selon quels termes prévus au contrat?

Question 5

Dans le dossier R-3550-2004, le Distributeur faisait état, qu'avec l'atteinte du niveau des 165 TWh d'énergie patrimoniale, il lui était très difficile, compte tenu des contraintes des bâtonnets, d'utiliser tous ces 165 TWh. Les simulations laissaient entrevoir que 0.5 TWh au début et 0,3 TWh à plus long terme seraient inutilisés. De plus, ce n'est qu'au terme d'une année qu'un bilan pourra être dressé, bilan indiquant le degré d'utilisation de l'énergie patrimoniale ainsi que les dépassements, énergie involontaire.

Question 5a

Comment pourra-t-on distinguer dans la gestion quotidienne de l'offre et de la demande, la demande que le Distributeur en bout d'année affectera à l'énergie patrimoniale pour utiliser le maximum de bâtonnets prévus au décret de la demande qui serait comblée par HQP dans le cadre du volet puissance complémentaire de l'entente d'équilibrage.

Question 5b

Le coût de cette puissance complémentaire se calculant, tel que proposé, sur une base mensuelle, devra-t-on prévoir un mécanisme de compensation en fin d'année pour réconcilier la gestion de l'énergie patrimoniale avec la gestion de l'équilibrage éolien?

Question 5c

Est-ce que la gestion de l'équilibrage éolien (équilibrage et puissance complémentaire) viendrait introduire des contraintes supplémentaires dans l'utilisation de l'énergie patrimoniale entraînant de ce fait une sous-utilisation supplémentaire de l'énergie patrimoniale ? Le distributeur pourrait-il refaire les simulations pour évaluer l'impact de l'équilibrage éolien sur l'utilisation des 165 TWh d'énergie patrimoniale?

Question 6

Référence HQD-2, Document 1 page 11

Pour ce service, Puissance complémentaire, le prix s'aligne sur le prix le plus bas prévu aux contrats de l'appel d'offres A/O 2002-01. Ce prix est de 80 \$/KW-an et comporte une indexation de 2% par année à compter de mars 2007.

Selon les données de marché les plus récentes quelle serait la valeur de ce produit aujourd'hui?